

Les jurisconsultes et les glossateurs

Par **violator**, le **20/02/2019** à **08:03**

l'évolution des disciplines scientifiques donne au droit de prouver sa scientificité. Cette ère du renouveau donnera naissance aux juristeconsultes et aux glossateurs qui désignent respectivement un consultant en droit autrement dit le droit des personnes avisés. par ailleurs les glossateurs désignent des enseignants du droit à l'intermédiaire des gloses il lit le texte ponctuation après ponctuation pour en dénicher le sens voulu par le législateur. Dès lors, quel est le rapport qui existe entre jurisconsultes et glossateurs? ce sujet revêt un didactique dans la mesure où il nous permet d'apprendre le mode de formation de la science juridique. Dans le but de subvenir au vœu du sujet nous nous intéresserons dans un premier temps sur les points de convergences entre jurisconsultes et glossateurs(1) et les points de divergences(2)

1. point de convergences

A. L'apport des jurisconsultes et des glossateurs dans la méthode formaliste.

1. La casuistique

2. la glose

11. les points de convergences.

A. la méthode

1. la compilation des idées.

2. l'analyse des textes juridiques en profondeur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2019** à **09:20**

Bonjour

Votre plan est incompréhensible, on arrive pas à distinguer vos grandes parties et sous-parties.

Par **violator**, le **20/02/2019** à **20:40**

Svp comment faire un plan sur ce sujet moi j'ai épuisé mes ressources.

R

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/02/2019** à **07:56**

Bonjour

Ben déjà reprenez vos idées et essayez de les organiser dans un plan qui aura la forme suivante :

I

A

B

II

A

B

C'est le b.a.-ba de toute dissertation juridique.

Par **Jane01**, le **22/02/2019** à **19:43**

À ce que je sache chaque grand un doit avoir un A et B mais je ne vois pas

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2019** à **09:58**

Bonjour

C'est exactement ce que je disais dans mon message précédent.
Malheureusement, violator semble avoir abandonné son sujet.